

Demande de transfert à une institution de prévoyance suisse

Compte de prévoyance

Numéro de compte	Montant à verser	Date de versement souhaitée
------------------	------------------	-----------------------------

Preneur de prévoyance

Nom	Prénom
-----	--------

Rue, n°	NPA, lieu
---------	-----------

Pays	Etat civil
------	------------

Transfert à une nouvelle institution de prévoyance

 Je vais procéder à un rachat dans ma caisse de pension au moyen de mon avoir de prévoyance 3a. J'ai un nouveau compte de prévoyance 3a et souhaite un virement de mon avoir de prévoyance 3a. *

Bénéficiaire

Nouvelle institution de prévoyance (caisse de pension/institution de prévoyance 3a)

Rue, n°	NPA, lieu
---------	-----------

Organisme payeur

Veuillez dans la mesure du possible joindre un bulletin de versement.

Compte postal

Banque	Numéro de compte/IBAN
--------	-----------------------

Numéro de clearing	Référence
--------------------	-----------

Déclaration

J'atteste que les renseignements ci-dessus et les documents fournis sont exacts et complets. J'autorise la fondation de prévoyance Liberty 3a («Fondation») à se procurer d'autres renseignements si nécessaire.

Par le dépôt de ma demande, je confie à la Fondation le mandat de vendre mes placements en titres. Le produit de la vente doit être crédité sur mon compte de prévoyance jusqu'au moment du versement de mon avoir. Au cas où le versement ne serait pas autorisé, le produit de la vente restera sur mon compte de prévoyance, sauf indication contraire de ma part.

Signature

Lieu, date

Signature du preneur de prévoyance

* Remarque/confirmation

Pour effectuer un virement à une autre institution de prévoyance 3a, nous avons besoin soit d'un extrait de compte 3a actuel soit de la confirmation ci-après.

Veuillez noter qu'un des critères cités ci-dessus doit être rempli afin que le virement souhaité puisse être effectué à temps.

Confirmation de la nouvelle institution de prévoyance 3a

Nous confirmons que le compte indiqué est bien un compte de prévoyance de la prévoyance individuelle liée (pilier 3a) conforme à l'Ordonnance sur les déductions admises fiscalement pour les cotisations versées à des formes reconnues de prévoyance (OPP 3) du 13 novembre 1985.

Les fonds versés/crédités sur le compte ci-dessus sont soumis aux directives de l'OPP 3 ainsi qu'au règlement correspondant de la Fondation.

Lieu, date

Tampon et signature de la nouvelle institution de prévoyance 3a